



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040140

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 2/02/2026 16H29 C:005360 I:39303
V/REF : 1048546
V/Email reçu le Lundi 02/02/2026 à 16H29

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06526
IMMEUBLE : ILOT CASINO -6526
4 PASSAGE G.DE GAULLE ANTONIOZ
RUE DE LA REPUBLIQUE/BERTHELOT
69600 OULLINS

Vaulx en Velin, le 03 Avril 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N4 ANTONIOZ - LOGEMENT VACANT AU 3EME ETAGE - CLE DISPONIBLE EN
AGENCE

MOTIF : INTERVENIR POUR:
-REPARATION OU REMPLACEMENT VANTAIL FIXE DE PORTE SEJOUR
- PORTE CH1 DÉCALÉE EN PARTIE HAUTE
- REGLAGE DE PORTE FENETRE SEJOUR
-REGLAGE D'UN VOLET BATTANT SEJOUR POIGNÉE VOLET A REFIXER
-CH2: VOLET A PONCER OU AMÉLIORER FERMETURE (FROTTE CONTRE FACADE)

Donneur d'ordre : M. O ROLIN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 12/02/2026 A 13H45 :

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT VACANT AU 3EME ETAGE

CONSTAT:

- 1- LE VANTAIL DE LA PORTE DU SEJOUR EST CASSE SUR LE HAUT
- 2- VOLET EN BOIS COULISSANT DE LA CHAMBRE FROTTE CONTRE LE MUR (VOLET VOILE) MAIS N'EMPECHE PAS LA BONNE OUEVRTURE/FERMETURE
REGLAGE DU VOLET IMPOSSIBLE EN L'ETAT

- MISE EN JEU DE LA PORTE CHAMBRE
- REFIXATION DE LA POIGNEE DU VOLET DU SEJOUR

INTERVENTION D'UN SECOND PERSONNEL NECESSAIRE POUR REGALGE DE LA PORTE FENETRE DU SEJOUR CAR CELLE-CI FROTTE AU NIVEAU DU BAS

LE 03/03 A 07H45 :

INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX PERSONNELS

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT VACANT AU 3EME ETAGE

REPARATION DE LA PORTE SALON ET REMPLACEMENT SEMI FIXE

MISE EN JEU DE LA PORTE FENETRE SALON CAR CELLE-CI TOUCHAIT EN PARTIE BASSE
CONTROLE

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONCERNANT LE VOLET DE LA CHAMBRE :
LE VOLET EST TROP VOILE ET TOUCHE LORS DE LA FERMETURE
TOUTE TENTATIVE DE PONÇAGE RISQUERAIT D'ENDOMMAGER IRRÉMÉDIABLEMENT LE
VOLET
- IMPOSSIBLE DE CORRIGER CE VOLET SANS RISQUE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 30/03/26 a 10H32 M. O ROLIN
AR LGESTION Email envoyé le 12/03/26 a 15H18 Mme D. CHAMBLAS
CS LCOMPTER Email envoyé le 03/03/26 a 17H19 Mme D. CHAMBLAS
PREVOIR LE REMPLACEMENT COMPLET DU VOLET CHAMBRE
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,87	56,87
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	51,70	51,70
1,00	MS00063-Reglage d'un volet battant	1	51,70	51,70
1,00	MS00047-Rempl.Crémone verrou 2/3 galets	3	129,25	129,25
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	3	51,70	51,70
TOTAL H.T.				341,22
T.V.A. a 10,00%				34,12
TOTAL T.T.C.En EURO				375,34

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040140

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1048546 du 26/01/2026

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

4 PASSAGE G. DE GAULLE ANTONIOZ

ZAC NARCISSE BERTHOLET

69600 OULLINS

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

06526-00001-00001-00032 H / Type 3 B / Et.03

Etage : 03

01-EE-2212-TRA-61513100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 10/02/2026

Observations

Clé dispo en agence

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,87	56,87	5,69	62,56
MS00005 Réparation ou remplacement vantail fixe SEJOUR Porte SEJOUR	1,00	75,00	75,00	7,50	82,50
MS00021 Ajustage de porte intérieur CH1 PORTE CH1 décalée en partie haute	1,00	51,70	51,70	5,17	56,87
MS00052 Réglage de porte fenêtre SEJOUR compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	1,00	51,70	51,70	5,17	56,87
MS00063 Réglage d'un volet battant SEJOUR + CH2 SEJOUR : poignée volet à refixer CH2 : volet à poncer ou améliorer fermeture(frotte contre façade)	2,00	51,70	103,40	10,34	113,74

Total H.T.	338,67
Total TVA	33,87
Total TTC	372,54

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN6



Bon de Commande

N° : 1048546 du 26/01/2026

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par ROLIN Olivier le 26/01/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **4 PASSAGE G. DE GAULLE ANTONIOZ ZAC NARCISSE BERTHOLET 69600 OULLINS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **02/02/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1048546